

discours prononcés l'autre jour au sujet des travailleurs âgés, soit ceux de 45 ans et plus, et au sujet de la nécessité de donner à ces gens une formation nouvelle qui leur permettrait de s'adapter à l'automatisation qui s'amorce.

L'autre point que j'aimerais soulever au sujet des finances municipales, c'est que le gouvernement a adopté une attitude très ferme à ce sujet en haussant la limite sur les prêts assurés qui sont consentis aux termes de la loi nationale sur l'habitation afin de permettre aux futurs propriétaires d'acheter des maisons plus grandes. Dans la province d'Ontario, où les municipalités ont des accords sur le lotissement, cela a permis aux propriétaires de verser un paiement initial moins élevé et d'inclure le financement des services dans le prix de la maison. La limite imposée par le gouvernement libéral, soit \$12,800, a été immédiatement portée à \$13,800 puis à \$14,400 par le gouvernement conservateur. Cela montre les moyens que le gouvernement actuel a pris pour aider les municipalités, de sorte qu'elles n'aient pas besoin d'émettre périodiquement des obligations pour financer leurs travaux.

Le gouvernement fédéral a aussi fourni de l'aide aux municipalités dans d'autres domaines où elles en avaient besoin, en consentant des prêts pour l'aménagement des ports et des installations d'épuration des eaux-vannes. L'opposition a tendance à passer certaines choses sous silence, ou à les oublier. Je crois que les prêts consentis aux municipalités pour la construction d'usines d'épuration des eaux-vannes marquent un grand progrès dont il faut remercier le présent gouvernement.

Je voudrais aussi consacrer quelques moments du temps limité dont je dispose, à la question du logement et de la suppression des taudis dont il est question au troisième point de la proposition dont l'honorable député de Laurier a saisi le comité. Il nous propose une extension et une augmentation de la contribution financière du gouvernement fédéral à l'égard des travaux de suppression des taudis et de rénovation urbaine au Canada. Apparemment lorsque les libéraux étaient au pouvoir ils ne se rendaient pas compte du besoin; ils ont lésiné. Les faits et les chiffres sont là pour le prouver. De 1946 à 1956, le gouvernement de l'époque, reconnaissant le grand besoin de rénovation urbaine au pays, a entrepris, au total, des travaux pour une valeur de \$7,800,000. De 1957 à 1961, le gouvernement actuel a mis sur pieds, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement, huit entreprises coûtant \$15,800,000 et, cette année encore, trois autres ont été mises en voie qui représentent un montant d'environ trois

[M. McDonald.]

millions de dollars. Mais ce qui permet d'évaluer le plus nettement la tâche de renouvellement urbain assumée par le gouvernement c'est que, pendant la période de 1946 à 1955, le gouvernement libéral avait fait entreprendre cinq études sur le renouvellement urbain, tandis que, ces cinq dernières années, le gouvernement actuel en a entrepris 33.

**Une voix:** Oui, et la mise en pratique?

**M. McDonald:** J'entends une voix émanant du groupe, là-bas, dans le coin. Sauf erreur, le gouvernement de la Saskatchewan, encore très récemment, ne voulait même pas participer aux contrats fédéraux de renouvellement urbain. Seul l'Ontario, dont le gouvernement est conservateur, était disposé à participer à raison de 25 p. 100 aux contrats fédéraux et ce grand premier ministre qui devait venir ici, à la Chambre...

Le député de Port-Arthur vient de dire que «ce n'est pas vrai». Il aura une chance d'exposer plus tard son avis sur la situation. Tout ce que je voulais signaler, c'est que le renouvellement urbain est une question du plus haut intérêt pour beaucoup de gens, et non seulement pour le chef de l'opposition, cependant membre d'un ancien gouvernement qui semble avoir fait bien peu, sinon rien, à cet égard. Le député d'Essex-Est fait, comme d'habitude, de la tête, un signe de dénégation. Je ne saurais dire quelles études ont été entreprises à Windsor les trois années qui ont précédé 1957.

Hamilton est une ville qui veut avancer et aime le progrès. A présent, on y mène une enquête détaillée et nous allons, je pense, envoyer sous peu une demande au gouvernement fédéral. Les députés de l'opposition qui ont pris la parole semblent avoir oublié que les provinces et les municipalités ont certains devoirs en ce qui concerne les entreprises de renouvellement urbain. Les provinces, d'un bout à l'autre du Canada, doivent même donner leur permission préalable pour tout ouvrage entrepris de concert avec le gouvernement fédéral. Nonobstant ce qui précède, le chef de l'opposition fait croire au public que le parti libéral se chargerait de tout, s'il revenait au pouvoir. S'il en a l'intention, il devra changer toute la constitution de façon à ce que le gouvernement puisse exercer un contrôle direct en tant qu'autorité centrale.

Le problème de renouvellement urbain n'est pas seulement d'ordre financier. Quand une municipalité ne veut pas assumer sa part de responsabilité en vue du déblayage d'un quartier ou d'une région, le gouvernement fédéral ne peut, je crois, rien faire pour établir un programme dans ce sens. Il n'est pas en mesure d'imposer des travaux que l'autorité régionale pourrait, réflexion faite, considérer comme n'étant pas dans l'intérêt le mieux